



**Recommandation 959 (1983)<sup>1</sup>**

## **Association de la Finlande aux activités du Conseil de l'Europe en matière de migrations**

Assemblée parlementaire

L'Assemblée

Recommande au Comité des Ministres :

1. de charger le Secrétaire Général d'examiner, en accord avec les organes compétents du Fonds de réétablissement du Conseil de l'Europe pour les réfugiés nationaux et les excédents de population en Europe, les possibilités d'une éventuelle participation de la Finlande aux activités du Fonds ;
2. d'envisager d'associer plus étroitement la Finlande aux activités intergouvernementales du Conseil de l'Europe dans le domaine des migrations intra-européennes.

---

1. Discussion par l'Assemblée le 25 janvier 1983 (22<sup>e</sup> séance) (voir [Doc. 4999](#), rapport de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie). Texte adopté par l'Assemblée le 25 janvier 1983 (22<sup>e</sup> séance).

